



34410 SAUVIAN
 Tél.: 04.67.32.19.65
 Fax: 04.67.32.14.17
 SIRET: 41529529400011 / APE: 4511Z
 N° TVA intra-communautaire: FR46415295294

Mme THOMAS-BLONDEL A.MARIE
 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

Facture N° 357423
du 22/04/2010 - Exemple client

34410 SERIGNAN

N° O.R. : 75308
 Activité : 001

N° Compte : 205366
 Paiement comptant

Page	Date O.R.	KMS	Type	Gamme	Modèle	Immat.	N° de série/Fabrication	1ère MEC	Date livr.		
1	22/04/2010	40 744	C06W		TWINGO 1.	396AVJ34	VF1C06W0533288865/FD67049	29/04/2005	__/__/__		
Désignation					Référence	Qté/Tps	Prix unit. HT	% R	Prix unit. net H	Montant H.T.	T
Intervention : A											
"Vous avez été accueilli par Marie"											
REPLACEMENT CAPTEUR PMH					MM2	0.50	49.00		49.00	24.50	2
CAPTEUR POINT MORT HAUT					8200643171	1.00	29.88		29.88	29.88	2
sous-total intervention 54.38 EUR HT											
Intervention : B											
21/04//07//REMORQUAGE A SERIGNAN GESTE COMMERCIAL					MM1						
sous-total intervention : gratuit, intervention prise en charge											

PREVOIR
REPLACEMENT DISTRIBUTION URGENT
NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS APPORTER TOUTES LES EXPLICATIONS
NECESSAIRES CONCERNANT VOTRE FACTURE.

RAPPEL: LA DISTRIBUTION EST A FAIRE ENTRE 75000 ET 120000 KM OU TOUS LES 5 ANS.

ccr n° 9.755.009 cpte n° 8.554.25R
de montant 65,04€ en date du 23/04/10
rt

Garantie réparation 1 an

Garantie pièces d'origine 1 an

Code	Taux	Montant	Montant	Montant	Total	Total	Total	Total à
Taxe	T.V.A.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	payer
2	19,60	54,38	10,66	65,04	54,38	10,66	65,04	65,04

Net à payer (EUR)

65,04

(1 Euro=6.55957 FRF) soit 426.63 francs

A joindre au règlement

Ref. 357423 du 22/04/2010

Compte n° 205366

Net à payer(EUR)= 65.04

(QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTREtenir VOTRE RENAULT)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION AU VERSO. CE DOCUMENT VOUS SERA DEMANDÉ POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

www.renault.fr